

5/ Selon vous, quelles principales améliorations devraient être apportées à votre commune ?

	Non	Un peu, oui	Oui vraiment
Davantage de services publics de proximité			
Davantage d'équipements et de services culturels, sportifs ou de loisirs			
Davantage d'équipements <i>Petite enfance</i> (crèches, RAM, ludothèque,...)			
Davantage d'équipements pour personnes âgées			
Davantage d'équipements et de services de santé			
Davantage de commerces de proximité (boulangerie, épicerie, etc.)			
Le développement du covoiturage			
Le développement ou l'amélioration des transports collectifs (bus)			
Davantage d'aménagements pour les modes de déplacements doux (vélos, piétons)			
L'amélioration du réseau routier et des conditions de circulation			
La création de logements accessibles (pour les jeunes, jeunes couples, personnes à revenus modestes...)			
La création de logements répondant aux besoins des personnes âgées			
La création de logements de type résidentiel			
Plus d'hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, etc.)			
Le développement du tourisme vert et des loisirs de pleine nature			
La mise en valeur du patrimoine (bâti et végétal)			
L'amélioration de l'accessibilité numérique			

Vos autres propositions d'amélioration :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour mieux vous connaître :

Vous êtes : Une femme Un homme Votre âge ?.....

Votre profession ? A quel endroit ?.....

Vous habitez quel quartier ? Depuis quand ?

Ce questionnaire est à remettre lors de la balade urbaine ou avant le 12 décembre à l'accueil de la mairie.

Merci pour votre contribution !

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Concertation publique

La commune de Saint-Mihiel vient de démarrer la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est un véritable projet pour le territoire communal, tout à la fois stratégique et réglementaire.

Ses missions sont multiples :

- il retranscrit et planifie le projet politique de développement de la commune sur plus de 10 ans,
- il régleme les constructions,
- il permet de délivrer les permis de construire conformément au règlement d'urbanisme défini,
- il met en œuvre les grands principes du développement durable.

Il faudra compter plus d'une année pour réaliser le PLU :

- 1ère étape : établir le diagnostic pour cerner les forces et les faiblesses de notre territoire.
- 2ème étape : définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
- 3ème étape : décliner ce projet et ses objectifs à travers le règlement d'urbanisme.

Pour élaborer le PLU, la commune a fait appel à 3 bureaux d'études spécialisés complémentaires (voir au dos). Mais elle souhaite co-construire ce projet avec les habitants et mettre en place une démarche forte en associant les citoyens à l'élaboration du PLU dès son lancement. Ainsi, nous vous remercions de bien vouloir remettre le questionnaire ci-après lors de la balade urbaine ou avant le 12 décembre à l'accueil de la mairie.

Vous êtes également invités à participer à une balade urbaine, suivie d'une discussion, sans la présence d'élus, où vous pourrez exprimer en toute liberté la façon dont vous voyez votre ville aujourd'hui et vos attentes pour demain.

Vous serez également associés à chaque étape à travers l'organisation de réunions publiques qui vous permettront de vous tenir informés des avancées du projet et de débattre des choix qui ont été faits. Un registre de concertation se trouve en mairie pour vous permettre d'y consigner toutes vos remarques.

Rdv le mercredi 12 décembre à 14h sur le parking de la mairie

Venez nombreux, c'est l'avenir de votre commune qui est en jeu !



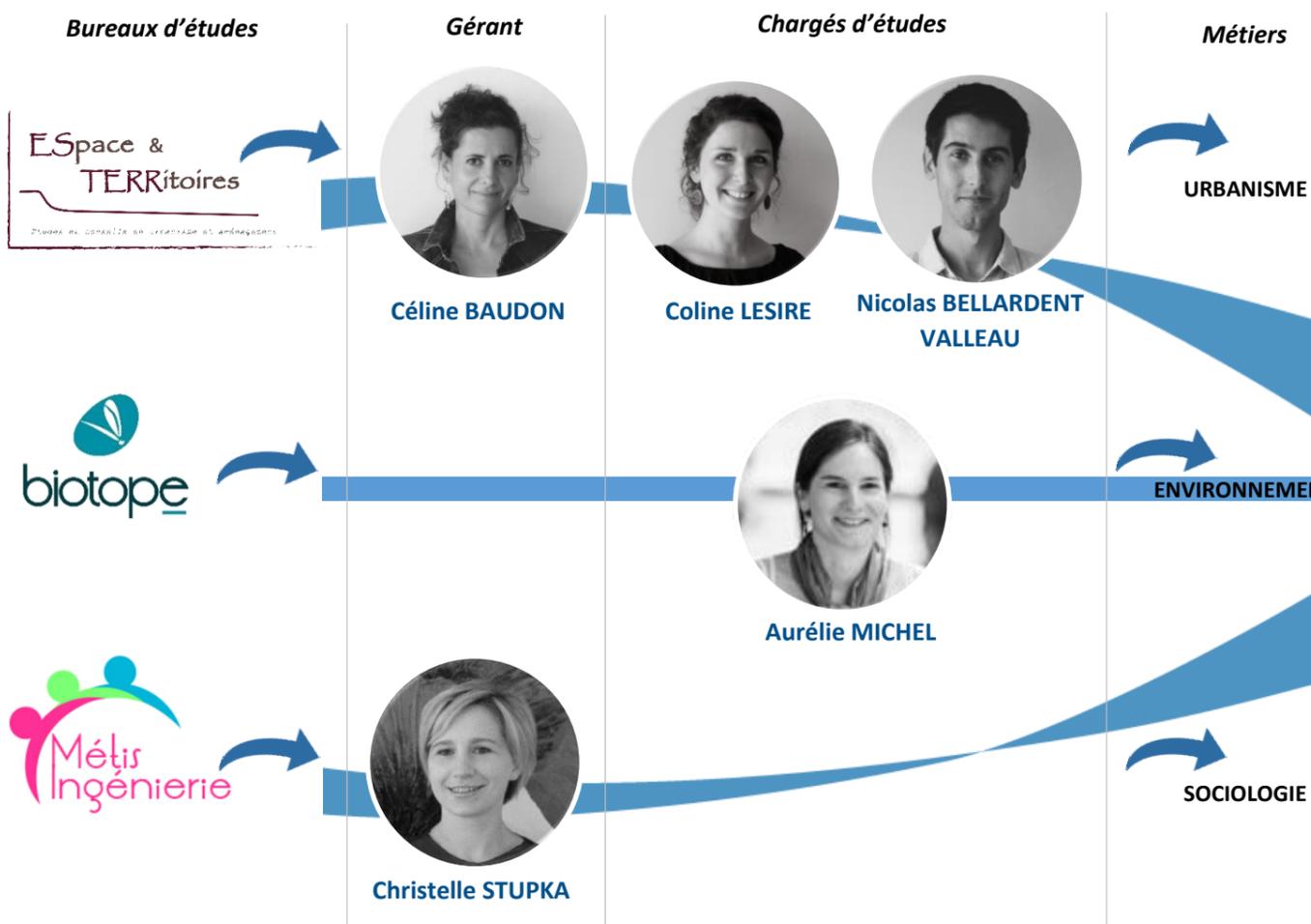
Ville de Saint-Mihiel
Place des Moines – BP 4
55300 SAINT-MIHIEL
tél. 03 29 89 15 11 saint-mihiel.fr

Parcours de la balade urbaine du 12 décembre 2018 à 14h



Itinéraire : place des Moines → rue du Dr Thiéry → rue Larzillière → rue du G^{al} Audéoud → place Ligier Richier → rue R. Poincaré → rue du G^{al} Blaise → rue du Four → rue Basse des Fosses → place J. Bailleux → rue de Nantes → rue R. Brocard → rue des Écoles → rue des Carmes → rue Carnot → rue des Boucheries

Trombinoscope des différents intervenants pour la révision du PLU



QUESTIONNAIRE – PLU SAINT-MIHIEL

Parce que ce projet est d'abord construit pour vous, il doit être construit avec vous. C'est pourquoi, nous vous invitons à participer à une balade urbaine suivie d'une discussion le 12 décembre à 14h.

Ce questionnaire vous est proposé afin d'obtenir des renseignements qui nous seront précieux pour mieux comprendre votre commune. Merci de bien vouloir le remplir et le remettre lors de la balade urbaine. Si vous ne pouvez pas participer à la balade, n'hésitez pas à déposer ce questionnaire à la mairie.

1/ Si vous deviez retenir trois qualificatifs pour évoquer votre commune, quels seraient-ils ? (3 réponses maximum)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Jolie | <input type="checkbox"/> Peu esthétique |
| <input type="checkbox"/> Tranquille, paisible | <input type="checkbox"/> Bruyante |
| <input type="checkbox"/> Conviviale, accueillante | <input type="checkbox"/> Peu conviviale |
| <input type="checkbox"/> Vivante | <input type="checkbox"/> Monotone, morose |
| <input type="checkbox"/> Pratique | <input type="checkbox"/> Peu lisible |
| <input type="checkbox"/> Agréable pour les piétons | <input type="checkbox"/> Grosse présence de la voiture |
| <input type="checkbox"/> Commerciale | <input type="checkbox"/> Peu dynamique |
| <input type="checkbox"/> Autres : | |

2/ Votre sentiment sur votre cadre de vie :

	Très positivement	Positivement	Négativement	Très négativement	Sans avis
Les commerces					
Les cafés/restaurants					
L'offre culturelle					
Le patrimoine bâti					
Le calme					
La convivialité					
Le côté pratique					
L'ambiance générale					
Le marché					
Les espaces verts					
La sécurité					
La circulation en voiture					
La circulation à vélo					
La circulation à pied					
Le stationnement					

3/ Pour vous, se déplacer à Saint-Mihiel ou en dehors, c'est plutôt :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Toujours avec votre voiture | <input type="checkbox"/> A pied, sur les courtes distances |
| <input type="checkbox"/> A plusieurs, pour diminuer les frais (co-voiturage) | <input type="checkbox"/> En transport en commun |
| <input type="checkbox"/> A vélo, dès que vous pouvez | |

4/ Les choses suivantes vous découragent de venir au centre-ville... (3 réponses max)

- La circulation
- Le stationnement
- Le manque d'aménagements (bancs, jeux pour enfants, etc.)
- Le manque d'animations
- Le manque de services
- Le manque de diversité commerciale
- Le manque de cafés/restaurants
- Le manque de transport en commun
- Le cadre de vie
- Autres (préciser) :